

Concerne :
Travaux de réfection pour la couche de roulement de la voie publique
dans le cadre du chantier limitation de vitesse 30 km/h à Contern

Aux habitants de la commune de Contern

Par la présente, nous tenons à vous informer que dans le cadre du chantier limitation de vitesse 30 km/h à Contern, les travaux de réfection pour la couche de roulement de la voie publique sont réalisés dans la rue de Luxembourg, rue des Prés, rue de Moutfort, Place de la Mairie et rue Von der Feltz. Les travaux sont réalisés dans deux phases.

Travaux phase 1 du mardi 02.04.2024 à 7.00 au mardi 09.04.2024 à 7.00 :

Routes barrées pour la circulation routière dans les deux sens dans la rue de Luxembourg entre maison n° 9 et 1, la rue Prés intersection rue de Luxembourg, la rue de Moutfort entre maison n°1 et 15 et Place de la Mairie intersection rue de Moutfort. Le passage de la circulation routière dans la rue de Moutfort entre maison n°19 et 14 est réglé dans le deux sens. L'accès de la rue de Moutfort vers la rue < Place de la Mairie > est dévié par le chemin devant l'église dans les deux sens et réglé par des feux tricolore intelligente. Le passage de la circulation routière dans la rue Von der Feltz et An de Leessen est réglé dans le deux sens vers la rue Kroentgeshof et rue de Luxembourg. La rue de Syren et la rue des Prés à Contern ainsi que le [CR226] entre les localités Syren et Contern sont barrées pendant la période mentionnée. Une déviation vers la rue d'ltzig [CR226] est marquée par la rue Schmilberbour ainsi que la déviation de la rue d'ltzig vers la rue des Prés par le chemin rural lieu dit < Am Grond > et réglé dans le sens unique. Pendant cette période, les rues suivantes « rue des Prés, rue de Syren, Am Grëndel, Belair, Bellevue, Beausoleil, Beim Schmilberbour et Paul Medinger » restent accessibles pour les citoyens et leurs fournisseurs ainsi que pour le Zitha et le Campus Scolaire « Um Ewent ». La circulation routière est déviée à Syren vers Moutfort par le [CR132] et vice versa.

Travaux phase 2 du mardi 09.04.2024 7.00 au mercredi 10.04.2024 à 16.00 :

Route barrées pour la circulation routière dans les deux sens dans la rue de Moutfort entre maison n°14 et 19 ainsi que l'intersection rue Von der Feltz. La circulation routière dans la rue Von der Feltz, An de Leessen est réglée dans les deux sens avec impasse à l'intersection rue de Moutfort. Route barrée de la circulation routière dans la rue de Moutfort devant l'intersection rue Von der Feltz à Contern. L'accès de la rue de Moutfort vers Place de la Mairie est garanti par la croisement pendant la phase 2 dans les deux sens par la rue de Luxembourg et rue des Prés.

Il est évident que nous restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire (tel : 350261-319).

Merci pour votre compréhension
L'Administration communale
